

MA scholarships - Master of Maritime and Coastal Archaeology (MoMArch)

Université Aix-Marseille Département d'Archéologie

Le Master MoMArch (Master d'Archéologie Maritime et Côtière) avec le support de la Fondation Honor Frost, qui promeut l'archéologie maritime en Méditerranée orientale, a le plaisir d'offrir une bourse pour son programme de Master à destination de candidats de **nationalité libanaise ou syrienne** débutant la formation en **septembre 2018**.

Le Master d'Archéologie Maritime et Côtière (MoMArch) est une formation à temps plein de deux ans, dont l'objectif est la formation de spécialistes internationaux en archéologie sous-marine et côtière. Le programme est membre à part entière du réseau UNESCO/UNITWIN pour l'Archéologie Subaquatique et est labellisé Académie d'Excellence par la Fondation A*Midex. En 2017, l'Aix-Marseille Université a obtenu la Chaire UNESCO en Archéologie Maritime et Côtière, le Master MoMArch étant au cœur de son projet éducatif. Les enseignements sont donnés en français et en anglais.

L'objectif de ce master en deux ans est de former les spécialistes internationaux de haut niveau dans tous les domaines de l'archéologie maritime. Plus spécifiquement, son but est de préparer les archéologues professionnels à la recherche, la protection et la gestion du patrimoine culturel maritime en leur offrant une solide base méthodologique et une formation de terrain.

Cette formation universitaire est coordonnée par les deux institutions pionnières en archéologie subaquatique en France : l'équipe de recherche du Centre Camille Jullian (Aix-Marseille Université, CNRS, Minist. Culture, INRAP), en coopération avec le Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines du Ministère français de la Culture.

Le Centre Camille Jullian est reconnu pour la qualité de ses recherches en archéologie maritime méditerranéenne, tandis que le DRASSM est une institution novatrice en Europe pour les recherches subaquatiques.

La bourse couvre les frais administratifs, un traitement mensuel pour les dépenses quotidiennes (pour les deux années académiques), de même que des déplacements limités. Il n'y a pas de frais d'inscription à l'Aix-Marseille Université, qui est un établissement d'enseignement public. Le Master couvre également la participation des candidats sélectionnés aux chantiers écoles organisés exclusivement pour les étudiants du MoMArch,

de même que les coûts de formation à l'obtention d'un certificat de plongée professionnelle (en coopération avec l'Institut National de Plongée Professionnelle).

La formation dispose d'un numerus clausus de 8 étudiants par ans, 50% des places étant réservées pour des étudiants étrangers. L'opportunité d'obtenir une bourse de la FHF sera renouvelée chaque année jusqu'à ce que deux excellent candidats soient approuvés conjointement par le comité scientifique et la Fondation Honor Frost.

Pour la formation 2018-2020 du Master, la date de clôture des candidatures est fixée au **6 Avril 2018**.

Pour plus de détails concernant le programme du Master (y compris l'admissibilité et les candidatures), consulter :

<https://momarch.hypotheses.org/>

<http://honorfrostfoundation.org/>

<http://ccj.cnrs.fr/spip.php?rubrique324>